



Europe Ecologie Auvergne  
Tête de liste Christian Bouchardy  
8 bis rue Rameau  
63000 Clermont-Fd

Clermont-Ferrand le 10 mars 2010

à Alimentons nos Régions

Objet : Réponse au collectif « Alimentons nos régions » dans le cadre de la campagne EUROPE ECOLOGIE AUVERGNE Tête de liste Christian BOUCHARDY

Partageant vos analyses, en remerciant les organisations Minga, Nature&Progrès et Frères des Hommes d'avoir su interpeller les candidats aux Régionales sur l'idée de la souveraineté alimentaire des régions, nous avons le plaisir de vous transmettre une réponse qui reprend les débats et les propositions de la commission « Agriculture et Ruralité ».

**Pour un accès à une alimentation de qualité pour tous, sans OGM, sans produits chimiques, de saison et de proximité.**

La priorité sera donnée à l'agriculture produisant des aliments pour toutes les populations régionales. Cela passera par l'intégration du plan climat énergie (bilan carbone, transports) au secteur agricole. L'action dans ce domaine du Conseil Régional sera marquée par un soutien accru à l'agriculture paysanne et une priorité absolue au développement de la bio et des circuits courts dont les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), magasins de producteurs... .

Pour rompre avec la monoculture accompagnée de traitements chimiques polluants, ainsi que les élevages industriels, les aides à la reconversion seront développées et des conventions de bonnes pratiques établies. Une action sur la protection des haies et leur replantation sera conduite. Ces différentes actions seront de nature à favoriser le retour des insectes pollinisateurs, des abeilles en particulier, indispensables à l'agriculture..... et aux apiculteurs pris actuellement dans la tourmente.

Un soutien aux actions paysannes sera apporté par exemple avec un projet de « **maison paysanne** » ou « Maison de la Biodiversité » dont le Réseau Semences Paysannes et d'autres organisations proches de ces problématiques.

Une aide à l'autonomie et à la complémentarité des exploitations sera apportée, les filières d'aliments pour les animaux développées en circuits-courts (en lieu et place du soja GM, importé au détriment des agricultures paysannes d'Amérique du sud).

#### **Formation et Recherche.**

Pour soutenir et consolider nos actions, un programme ambitieux de formation et de recherche s'avère indispensable. La formation peut être dispensée dans les centres de formation professionnelle pour adultes dont la région a la charge et/ou en encourageant les formations optionnelles dans les lycées agricoles. Nous œuvrerons avec les administrations concernées à transformer les exploitations des lycées agricoles en sites d'expérimentation et de démonstration de l'agriculture biologique, figures pionnières de l'agriculture d'avenir.

Orienter des crédits de recherche conséquents sur l'agri-environnement afin que ces sites pilotes mettent en lien le savoir et les contraintes des paysans, les compétences de chercheurs en mêlant plusieurs disciplines, les besoins des collectivités vers une « recherche participative ». A l'instar de ce qui a été créé en Ile de France avec les PICRI,

les élus du conseil régional prévoient une ligne de budget pour des projets de recherche qui peuvent être menés par une association citoyenne à but non lucratif en partenariat avec un laboratoire public de recherche.

Favoriser la formation de pôles régionaux de l'agriculture biologique, réunissant les acteurs de la bio afin de les mettre en lien et de les rendre lisibles. Cependant, il sera impératif d'éviter l'écueil de transposer les mêmes pratiques de filières que celles existants actuellement dans l'agriculture conventionnelle et industrielle.

### **Le Foncier**

Il est urgent de cesser de considérer l'espace agricole comme une simple réserve à l'expansion pour les plus aisés ou pour le seul loisir des citoyens riches. La terre doit être reconnue comme un bien commun. Une action énergique au niveau des SAFER est indispensable. Nous proposons de subventionner l'achat de foncier pour permettre l'installation d'agriculteurs et d'agricultrices respectant l'environnement via des opérations directes à travers des établissements fonciers régionaux et d'autres structures de placement solidaire et d'appel public à l'épargne pour achat mutualisé (Terre de liens, Terres en ville...). La protection du foncier en périphérie des villes sera aussi de nature à freiner la disparition des terres agricoles, à ralentir l'étalement urbain et à développer les agricultures périurbaines (maraîchage, arboriculture...). Les élus régionaux interviendront et exprimeront leurs opinions pour contribuer à inscrire dans les SCOT ces orientations, de plus il sera nécessaire d'en suivre les applications.

### **L'Agriculture et l'économie des territoires en Auvergne**

Les élus soutiendront l'installation de petites structures de transformations agro-alimentaires sur l'ensemble des territoires afin de favoriser les capacités de transformations des productions localement mais aussi leur commercialisation (abattoirs, ateliers de découpe, ateliers de transformations laitières...). L'image de l'Auvergne « Plateau de Fromages » sera ainsi plus visible.

La conversion écologique de l'économie adaptée à la diversité des territoires ne concerne pas seulement l'agriculture mais aussi la forêt, la nature, les énergies renouvelables, l'urbanisme, l'eau, les loisirs.

Favoriser le tourisme vert écologique, les combinaisons agricultures et sport nature, les arts et l'imaginaire agro-alimentaire régional ; soutenir les liens entre agriculture et autres métiers (restauration, artisanat, agrotourisme, télétravail...) ; créer de nouveaux parcs régionaux, espaces pilotes du développement durable également outils de préservation de races animales régionales seront des axes de travail fort.

Les élus travailleront à un référentiel pour la mise en place d'un label écoresponsable et accompagneront la mise en réseau des entreprises qui souhaitent y répondre et des consommateurs responsables.

Ils œuvreront à la mise en place de contrats d'économie locale : collectivités - acteurs locaux - en circuit court.

### **L'Emploi**

Les élus s'attacheront à suivre les emplois créés, ou les emplois transformés. Les subventions aux entreprises seront éco-conditionnalisées et/ou socio-conditionnalisées. La dispersion sur les territoires des entreprises renforcera la vie économique des communes et ainsi leur rendra du dynamisme et de l'attractivité.

En conclusion, nous travaillerons au développement intégré et durable à partir de toute action sectorielle, qu'elle soit agricole, forestière, énergétique, touristique, résidentielle ou de restauration écologique au service de l'homme et de la nature.

Pour la liste, sa tête de liste Auvergne, Christian Bouchardy,  
Eliane Anglaret.